

Entente entre l'organisateur, le formateur et les participants _____

L'organisateur

- Fourni la salle (au nom de l'Âge d'or St-Germain ou autre organisation)
- Transmets des communiqués aux médias de la région
- Transmets l'invitation aux groupes d'artistes de la région
- Transmets l'invitation à sa liste de participants.
- Commande et vend le matériel aux participants, si nécessaire
- Suggère des lieux de logement
- Participe à la formation gratuitement
- Perçois 20\$ par participants inscrits

Le formateur

- Fourni son CV et des références: son site Internet et celui d'autres organisations, s'il y a lieu
- Fourni le descriptif et le nombre d'heure de la formation
- Fourni une liste du matériel que les participants devront apporter
- Inscrit clairement le matériel qu'il apporte et celui fourni aux participants
- Fourni un prix clair avec ou sans taxes pour la formation et les conditions de non-remboursement aux participants, s'il y a lieu..
Idéalement il est préférable de publier le prix taxes incluses
- Absorbe les frais de location de salle pour la formation et/ou la démonstration, s'il y a lieu
- Absorbe ses frais de transport, de repas et de séjour
- Paie les frais pertinents à la formation avant son départ (incluant frais d'organisation =20\$ par participant, salle, etc...)

Les participants

- Réserve leur place avec un dépôt (remboursable en cas d'annulation par l'organisation ou le formateur)
Selon les conditions écrites sur le descriptif du formateur il peut arriver que le formateur ne rembourse pas l'acompte.
- Paie le montant total requis pour la formation au début du cours
- Apportent leur peinture et tout le matériel nécessaire pour la formation à moins d'avis contraire
- Apportent leur chevalet, à moins d'avis contraire
- Nettoie et laisse leur aire de travail propre
- Paie le matériel commandé auprès de l'organisateur avant la fin de la formation